

## Annexes

Annexe 1	Sources de données utilisées et notes méthodologiques	1156
Annexe 2	Classifications des professions	1168
Annexe 3	Classification des programmes d'enseignement	1171
Annexe 4	Classification des principales matières enseignées	1178
Annexe 5	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord	1180
Annexe 6	Mise au point sur les sciences infirmières	1183
Annexe 7	Distinction entre « entreprise », « compagnie », « établissement » et « emplacement »	1185
Annexe 8	Cadre conceptuel de l'Éducation et des ressources humaines en santé	1186
<b>Notes en fin de texte</b>		<b>1187</b>
<b>Index cumulatif</b>		<b>1188</b>

## Annexe 1

### Sources de données utilisées et notes méthodologiques

La présente annexe comprend une liste alphabétique de toutes les sources de données utilisées dans cette publication.

#### Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA)

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

**Objectifs de l'enquête :** L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) est la source la plus exhaustive de données au Canada sur l'éducation et sur la formation officielle ou structurée des adultes. Il s'agit de la seule enquête au Canada servant à recueillir des données détaillées sur les efforts de développement des compétences de l'ensemble de la population adulte au Canada. Bien que le contenu de l'EEFA ait évolué au fil du temps, les objectifs fondamentaux de l'enquête de 2003 sont les mêmes que ceux des enquêtes précédentes dans cette série. Les principaux objectifs sont les suivants :

- Mesurer l'incidence et l'intensité de la participation des adultes à la formation officielle liée à un emploi.
- Établir un profil du soutien des employeurs à la formation officielle liée à l'emploi.
- Analyser les aspects des activités de formation liée à l'emploi, par exemple : les fournisseurs de la formation, les dépenses, le soutien financier, les motivations, les résultats et les difficultés qui se sont présentées pendant la formation.
- Déterminer les obstacles qui empêchent des personnes de participer à la formation officielle liée à l'emploi qu'elles voudraient ou devraient suivre.
- Déterminer les raisons qui expliquent le manque d'intérêt et de participation de la part des adultes à l'égard de la formation officielle liée à l'emploi.

- Établir un lien entre les modèles actuels de participation des adultes et leur participation passée, ainsi que leurs plans pour l'avenir, en matière de formation liée à l'emploi.
- Mesurer l'incidence et la fréquence de la participation des adultes à la formation non officielle liée à l'emploi.
- Examiner les interactions entre la participation à la formation officielle et non officielle liée à l'emploi.

**Population cible :**

La population couverte par l'enquête est constituée des personnes de 25 ans et plus vivant dans les dix provinces, à l'exclusion des pensionnaires d'établissements tels que les prisons, les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée, les résidents des réserves indiennes et les membres à temps plein des Forces armées.

**Fréquence de l'enquête :** 1984, 1986, 1990, 1992, 1994, 1998 et 2003.

**Notes :**

Même si des données sont recueillies depuis 1984, la structure du questionnaire et les procédures d'enquête ont été améliorées à compter de 1992. L'EEFA de 1994 et l'EEFA de 1998 étaient fondées sur la même méthodologie que l'enquête de 1992, des modifications mineures seulement ayant été apportées au questionnaire.

En 2003, le questionnaire de l'EEFA a été révisé de manière à tenir compte des recommandations formulées à la suite de consultations. Par conséquent, plus de la moitié du questionnaire de l'enquête menée en 2003 comprenait de nouvelles questions et la population cible avait été modifiée. L'enquête de 2003 portait principalement sur l'éducation et la formation liée à l'emploi tandis que l'enquête de 1998 visait à recueillir des renseignements sur toutes les activités de formation et d'éducation. On a ensuite demandé aux répondants si la formation ou l'éducation avait été liée à un emploi actuel ou futur. Ces modifications peuvent influencer sur la comparabilité des taux de participation dans une mesure inconnue. Par conséquent, les changements apportés entre 1998 et 2003 pourraient être plus petits qu'ils ne le semblent.

**Enquête auprès des jeunes en transition (EJET)**

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

**Objectifs de l'enquête :** L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) est une enquête longitudinale entreprise conjointement par Statistique Canada et par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Cette enquête porte sur les transitions importantes dans la

vie des jeunes, en particulier en ce qui a trait aux études, à la formation et au travail.

L'Enquête auprès des jeunes en transition vise à examiner les profils des transitions principales dans la vie des jeunes et les influences sur ces transitions, particulièrement en ce qui concerne les études, la formation et le travail. L'enquête comprend des mesures des principales transitions dans la vie des jeunes, y compris à peu près toutes les expériences d'études scolaires ou structurées et la plupart des expériences, réalisations, aspirations et attentes sur le marché du travail, de même que les expériences d'emploi. Le plan de mise en œuvre prévoit une enquête longitudinale pour chacune des deux cohortes, les 15 ans et les 18 à 20 ans, qui seront interviewées tous les deux ans (le cycle 1 a été réalisé en 2000 et le cycle 2, en 2002).

#### **Population cible :**

- La population de l'enquête pour la cohorte des 18 à 20 ans comprend les personnes nées de 1979 à 1981 inclusivement. Géographiquement, cette population exclut les territoires du Nord, les réserves indiennes, les bases des Forces canadiennes et certaines régions éloignées.
- La population d'enquête pour la cohorte de lecture (les jeunes de 15 ans) comprend les personnes nées en 1984 et qui fréquentaient toutes formes d'établissements scolaires dans l'une des dix provinces du Canada. Les écoles sur les réserves indiennes ont été exclues, ainsi que d'autres types d'écoles pour lesquelles il aurait été impossible d'administrer l'enquête, telles que l'enseignement à domicile et les écoles pour les étudiants ayant des besoins spéciaux. Ces exclusions représentent moins de 4 % des jeunes âgés de 15 ans au Canada.

**Fréquence de l'enquête :** Biennale depuis 2000.

### **Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)**

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

**Objectifs de l'enquête :** L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) de 2003 est le volet canadien de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes (ELCA). L'objectif principal de l'enquête était de déterminer dans quelle mesure les adultes utilisent bien l'information imprimée pour fonctionner dans la société. Les données d'enquête comprennent des renseignements généraux (caractéristiques démographiques, études, langue,

population active, formation, utilisations de la littératie, technologies de l'information et des communications, revenu) et des résultats psychométriques sur les compétences des répondants dans quatre domaines : la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématiques, la numératie et la résolution de problèmes.

L'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes a été menée en 2003 sur l'initiative de sept pays. Dans chaque pays, des échantillons nationaux représentatifs d'adultes de 16 à 65 ans ont été interviewés, et des tests leur ont été administrés à leur domicile. On a utilisé le même test psychométrique pour mesurer la compréhension de textes suivis et de textes schématiques ainsi que les compétences en numératie et en résolution de problèmes.

Au Canada, la population visée par l'enquête a été élargie de manière à fournir des renseignements sur les répondants de plus de 65 ans. L'objectif principal de l'enquête était de déterminer la mesure dans laquelle les adultes utilisent bien l'information imprimée pour fonctionner au sein de la société. Un autre objectif consistait à recueillir des données sur la fréquence et le volume de la participation à l'éducation et à la formation des adultes, ainsi qu'à étudier la relation entre l'instruction initiale et l'éducation des adultes, d'une part, et entre le niveau de littératie, numératie et résolution de problèmes et ses aspects économiques et sociaux plus vastes, d'autre part.

En outre, un objectif secondaire était de fournir de l'information sur l'évolution de la répartition des compétences au fil des ans depuis l'enquête précédente (Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994 — pour avoir accès aux métadonnées de 1994, veuillez vous référer au lien « Autres périodes de référence » situé au menu latéral ci-dessus). Le lien entre les deux mesures a été fait à l'aide de points de l'étude de 1994 conservés pour l'étude de 2003.

On retrouve parmi les utilisateurs de données, les gouvernements provinciaux et fédéral, les chercheurs universitaires, les professionnels en matière de développement des compétences en littératie, les médias et le public en général qui s'intéresse à la littératie. Les données sont utilisées à des fins de développement de politiques, pour aider l'allocation

efficace de ressources et pour éclairer la prise de décision sur l'élaboration de contenu des cours en matière de développement et d'amélioration des compétences de base dans le contexte de la formation et de l'éducation des adultes.

**Population cible :**

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon qui représente les adultes canadiens âgés de 16 ans et plus ne résidant pas dans des institutions ou sur des réserves autochtones. En plus d'estimations provinciales et territoriales, l'enquête visait à produire des estimations fiables pour une variété de populations cibles particulières comme les immigrants nouveaux et établis, les francophones au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Ontario, les anglophones au Québec, les Autochtones vivant en milieu urbain au Manitoba et en Saskatchewan, les jeunes au Québec et en Colombie-Britannique et les résidents autochtones des territoires du Nord.

La population couverte de fait par l'enquête différait à plusieurs égards, mais toutes ces exclusions combinées respectent la norme d'enquête d'un maximum de 2 % de la population totale. Les résidents de régions peu peuplées étaient exclus de la population observée. Selon les estimations, la couverture de l'enquête a atteint 98,5 % à l'échelle nationale, et de 95 % à près de 100 % pour les provinces. Dans les territoires du Nord, des niveaux moindres de couverture (de 70 % à 90 %) ont été obtenus.

Les échantillons aléatoires stratifiés tirés des ménages du Recensement de la population de 2001 renfermaient les ménages auprès desquels l'enquête serait menée. Le Recensement a également permis de déterminer efficacement les ménages qui représenteraient de façon probable des répondants de chaque population cible particulière. Après la prise de contact avec un ménage sélectionné, on a interviewé au hasard un répondant âgé de plus de 16 ans auquel on a administré un test papier-crayon. D'autres critères de sélection, comme la langue maternelle, le statut d'immigrant et le statut d'autochtone, ont été établis pour les ménages sélectionnés dans l'un des échantillons de populations cibles particulières.

**Fréquence de l'enquête :** Occasionnelle.

## Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC)

Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada

**Objectifs de l'enquête :** L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) menée par Statistique Canada de concert avec Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre du Projet de recherche sur les politiques est une enquête exhaustive qui porte sur le processus par lequel les nouveaux immigrants s'adaptent à la société canadienne.

Il y a un besoin croissant de données sur les nouveaux immigrants au Canada. Certains défis font partie intégrante du processus d'adaptation de nombreux immigrants, entre autres, trouver un logement convenable, apprendre ou s'améliorer dans l'une ou les deux langues officielles du Canada, participer au marché du travail ou accéder à des possibilités d'études et de formation. Les résultats de cette enquête fourniront des indicateurs pour décrire comment les nouveaux immigrants font face à ces défis ainsi qu'à d'autres. Bien que l'intégration puisse prendre plusieurs années, l'ELIC est conçue pour examiner les quatre premières années de l'établissement, durant lesquelles les nouveaux venus nouent des liens économiques, sociaux et culturels avec la société canadienne. À cet égard, l'enquête a un double objectif : étudier la façon dont les nouveaux immigrants s'adaptent à la vie au Canada au fil du temps et produire des renseignements sur les facteurs qui peuvent faciliter cette adaptation ou lui nuire.

Les sujets abordés dans l'enquête comprennent les compétences linguistiques, le logement, la scolarité, la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger, l'emploi, la santé, les valeurs et les attitudes, la création et l'utilisation de réseaux sociaux, le revenu et la perception de l'établissement au Canada.

Étant donné que l'immigration est un secteur de compétence partagé entre les ministères national et provinciaux, l'information recueillie au moyen de l'ELIC sera utile à de nombreux groupes y compris aux ministères fédéraux et provinciaux, aux organismes d'aide à l'établissement des immigrants, aux organisations non gouvernementales et aux chercheurs. Les résultats de l'enquête joueront également un rôle important dans la planification et

l'élaboration de programmes qui aideront les futurs immigrants à s'établir au Canada.

**Population cible :**

La population cible de l'enquête est constituée d'immigrants qui satisfont à tous les critères suivants :

- arrivés au Canada entre le 1<sup>er</sup> octobre 2000 et le 30 septembre 2001;
- âgés de 15 ans ou plus au moment de leur arrivée au Canada;
- arrivés de l'étranger ayant demandé leur établissement au Canada par l'entremise d'une mission canadienne à l'étranger.

Sont exclues de l'enquête les personnes qui ont présenté cette demande au Canada. Ces personnes se trouvaient peut-être au Canada depuis longtemps au moment où elles ont officiellement obtenu le droit d'établissement et, de ce fait, présenteraient probablement des caractéristiques d'adaptation très différentes de celles des personnes arrivées récemment au Canada. Sont également exclus du champ de l'enquête les réfugiés qui présentent une demande d'asile alors qu'ils sont déjà au Canada.

**Fréquence de l'enquête :** Irrégulière :

- premier volet se déroulant entre avril 2001 et mai 2002;
- deuxième volet se déroulant entre décembre 2002 et décembre 2003;
- troisième volet se déroulant entre novembre 2004 et novembre 2005.

**Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE)**

Division de la statistique du travail, Statistique Canada

**Objectifs de l'enquête :** L'Enquête sur le milieu de travail et les employés (EMTE) couvre une vaste gamme de questions se rapportant aux employeurs et à leurs employés. L'enquête vise à jeter de la lumière sur les liens entre la compétitivité, l'innovation, l'utilisation des technologies et la gestion des ressources humaines, du côté des employeurs, et l'utilisation de la technologie, la formation, la stabilité d'emploi et les gains, du côté des employés.

La particularité de l'enquête tient à ce que les employeurs et les employés sont couplés au niveau des microdonnées, les employés étant sélectionnés à partir des emplacements échantillonnés. On obtient ainsi des données sur l'offre et la demande qui enrichissent les études portant sur l'un et l'autre aspect du marché.



L'Enquête sur le milieu de travail et les employés offre aux utilisateurs éventuels plusieurs innovations, dont la principale est le lien entre les événements au lieu de travail et les résultats pour les travailleurs. En outre, de par sa nature longitudinale, elle permet de mieux comprendre les changements qui surviennent au fil du temps.

L'EMTE comporte deux périodes de référence. Les questions concernant la ventilation de l'emploi se rapportent à la dernière période de paie de mars pour l'année de référence, tandis que les autres questions portant sur la période précédente de 12 mois se terminant en mars de l'année de référence.

### Population cible :

Dans le cas de la composante des employeurs, la population cible est définie comme comprenant tous les emplacements d'affaires menant des activités au Canada et comptant des employés rémunérés en mars, avec les exceptions suivantes :

- employeurs du Yukon, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest;
- employeurs exploitant une entreprise de culture agricole ou d'élevage d'animaux ou une entreprise de pêche, de chasse et de piégeage, ménages privés, organismes religieux et administrations publiques.

Pour la composante des employés, la population cible est constituée de tous les employés travaillant ou en congé payé en mars dans les emplacements sélectionnés et qui reçoivent un formulaire T-4 Supplémentaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. On comptera dans la base de sondage de l'EMTE une personne qui aura reçu un feuillet T-4 de deux emplacements différents comme deux employés.

### Fréquence de l'enquête : Annuelle :

- depuis 1999 pour les employeurs (nouvelles entreprises créées chaque année);
- tous les deux ans pour les employés (nouveaux échantillons tirés à tous les deux cycles, c'est-à-dire au premier, au troisième, au cinquième).

## Enquête nationale auprès des diplômés (END) Enquête de suivi auprès des diplômés (ESD)

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

**Objectifs de l'enquête :** Cette enquête vise à déterminer, entre autres, la mesure dans laquelle les diplômés de programmes

d'études secondaires ont réussi à trouver un emploi après l'obtention du diplôme, le lien entre le programme d'études du diplômé et son emploi subséquent, la satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi et de leurs perspectives de carrière, les taux de sous-emploi et de chômage, le type d'emploi obtenu par rapport aux possibilités de carrière et aux qualifications exigées et l'incidence des études postsecondaires sur la réussite professionnelle.

Chaque promotion est interrogée deux fois : deux ans après l'obtention du diplôme (Enquête nationale auprès des diplômés) et cinq ans après l'obtention du diplôme (Enquête de suivi auprès des diplômés). L'END vise à mesurer les résultats sur le marché du travail des diplômés des programmes d'enseignement universitaire, collégial et de formation professionnelle et technique deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme.

Pour les fins de ce rapport, la province de l'établissement d'enseignement a été utilisée comme variable géographique.

### Population cible :

Personnes qui ont obtenu un grade, un certificat ou un diplôme d'études d'un établissement d'enseignement postsecondaire (université, collège, école de métiers) au Canada au cours de l'année civile de référence. Plus particulièrement, sont inclus :

- les diplômés de programmes universitaires menant à l'obtention d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat ou encore d'un certificat ou d'un diplôme spécialisé;
- les diplômés de programmes d'études postsecondaires (d'une durée d'au moins un an et pour lesquels il faut normalement avoir achevé des études secondaires ou l'équivalent afin d'y être admis), de collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT), de collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP), de collèges communautaires, d'écoles techniques ou d'établissements similaires;
- les diplômés de programmes préalables à l'emploi dans un métier spécialisé (normalement d'une durée d'au moins trois mois) qui mènent à un certificat ou à un diplôme au niveau des métiers et qui sont offerts dans les écoles professionnelles et de nombreux collèges communautaires et instituts techniques.

La définition de diplômés exclut :

- les diplômés des établissements privés d'enseignement postsecondaire comme les écoles d'informatique ou de secrétariat commercial;

- les personnes qui ont achevé des cours d'éducation permanente, dans des universités et des collèges, ne menant ni à un grade ni à un diplôme;
- les personnes qui ont achevé à temps partiel des cours dans un métier, comme des cours du soir en éducation des adultes, tout en travaillant à temps plein;
- les personnes qui ont achevé des programmes d'études professionnelles autres que dans les métiers spécialisés ou d'une durée de moins de trois mois;
- les personnes inscrites à des programmes d'apprentissage;
- les diplômés habitant à l'extérieur du Canada et des États-Unis au moment de l'enquête (à compter de la cohorte de 1995).

**Fréquence de l'enquête :** Jusqu'ici, l'enquête a été menée auprès des diplômés de cinq promotions deux ans et cinq ans après l'obtention du diplôme : 1982, 1986, 1990, 1995 et 2000. Les diplômés de la promotion de 2005 ont été interviewés pour la première fois deux ans après la graduation (en 2007). Les données sur la cohorte de diplômés de 2005 n'étaient pas disponibles au moment d'aller sous presse.

## Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP)

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

**Objectifs de l'enquête :** Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) (antérieurement connu sous le nom de Système d'information amélioré sur l'éducation (SIAE)) est une enquête nationale qui permet à Statistique Canada de fournir des renseignements détaillés sur les effectifs étudiants et les diplômés des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens afin de satisfaire aux besoins stratégiques et de planification dans le domaine de l'enseignement postsecondaire. Lorsque la mise en œuvre sera achevée, le SIEP recueillera chaque année de l'information sur les effectifs scolaires et les diplômés de tous les établissements d'enseignement postsecondaire publics du Canada.

Le SIEP recueille des renseignements relatifs aux programmes et aux cours offerts dans un établissement, de même que des renseignements au sujet des étudiants eux-mêmes, des programmes et des cours auxquels ils sont inscrits ou dont ils sont diplômés.

Le SIEP a été conçu pour fournir des données longitudinales. Il permet de créer pour chaque étudiant de niveau postsecondaire un enregistrement longitudinal unique qui sert à établir un historique de son cheminement à mesure qu'il progresse dans le système.

**Population cible :**

La base de sondage utilisée est la liste de tous les établissements publics d'enseignement postsecondaire canadiens (universités, collèges communautaires et centres de formation professionnelle et technique) dressée par le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. L'unité de collecte est l'établissement d'enseignement postsecondaire canadien. Chaque établissement fait parvenir des données sur ses programmes et ses étudiants. La population couverte par le SIEP est un recensement de tous les étudiants et diplômés de tous les établissements d'enseignement postsecondaire publics du Canada.

**Fréquence de l'enquête :** Annuelle.

**Notes :**

Le SIEP remplace le Système d'information statistique sur la clientèle universitaire, le Système d'information statistique sur la clientèle des collèges communautaires et l'Enquête sur les programmes de formation professionnelle par une seule enquête fournissant des variables communes pour tous les niveaux d'éducation postsecondaire. Les données historiques sur les effectifs étudiants et les diplômés issues des enquêtes antérieures ont été converties en utilisant les définitions de variables et les ensembles de codes du SIEP afin de maintenir la continuité historique des séries statistiques.

## **Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges (SIPEUC)**

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

**Objectifs de l'enquête :** Cette base de données fournit des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des enseignants à plein temps dans les établissements décernant des diplômes.

**Population cible :** Enseignants à plein temps dans les établissements décernant des diplômes.

**Fréquence de l'enquête :** Annuelle (année scolaire).

## Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) – Effectifs scolaires et diplômés

Centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada

**Objectifs de l'enquête :** La base de données du SISCU fournit des statistiques sur les effectifs scolaires et les diplômés des universités et collèges qui décernent des grades à l'échelle du Canada. Les données recueillies permettent d'établir un profil général des étudiants et de leurs programmes d'études, y compris le sexe, l'âge, la citoyenneté, l'origine géographique, le niveau d'études, le domaine d'études, le type de fréquentation (temps plein/temps partiel) et l'année d'obtention du grade.

**Population cible :** La population cible pour la collecte des données sur les effectifs est celle de tous les étudiants inscrits dans des établissements conférant des grades universitaires au Canada à des programmes menant à l'obtention d'un grade, d'un diplôme ou d'un certificat. Sont inclus les étudiants inscrits à des cours ainsi que ceux qui ont répondu aux exigences de leur programme d'études et qui font des recherches ou des travaux en vue d'une thèse. Les données portent également sur les étudiants qui suivent des cours à unité sans viser un grade, un diplôme ou un certificat (p. ex., les auditeurs). La population cible pour l'enquête auprès des diplômés se compose de tous les étudiants qui ont obtenu un grade, un diplôme ou un certificat durant l'année civile se terminant en décembre.

**Fréquence de l'enquête :** Annuelle. Les données sur les effectifs scolaires sont disponibles pour chaque année universitaire à partir de 1972-1973. Les données sur les diplômés sont disponibles pour chaque année à compter de 1970.

**Notes :** Le Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) mis en œuvre initialement en 2000 a commencé à remplacer les enquêtes actuelles sur les effectifs scolaires et les diplômés des établissements postsecondaires, y compris le Système d'information statistique sur la clientèle universitaire, par une seule enquête. Même si le SIEP a été conçu comme un prolongement des enquêtes sur les effectifs scolaires et les diplômés des établissements postsecondaires, il comblera les lacunes de ces deux enquêtes et fournira d'autres renseignements stratégiques.

## Annexe 2

### Classifications des professions

Les professions sont classées selon les classifications types (Classification type des professions de 1991 (CTP 1991) ou Classification internationale des professions pour statistiques de 2001 (CNP-S 2001)), selon la source des données. Par conséquent, les professions dans le secteur de la santé et professions connexes comprennent, mais sans s'y limiter, les praticiens des soins de santé.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des spécifications utilisées aux fins de l'analyse des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CTP 1991 et la CNP-S 2001.

**Tableau A.2.1**

#### Classification des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CTP 1991

Professions	CTP de 1991
Toutes les professions	Tous les codes
<b>Secteur de la santé<sup>1</sup></b>	D* sauf D014 et D213
Médecins et dentistes <sup>2</sup>	D011, D012, D013
Médecins	D011, D012
Médecins spécialistes	D011
Omnipraticiens / omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	D012
Dentistes	D013
Optométristes, chiropraticiens / chiropraticiennes et autres professionnels / professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	D02*
Optométristes	D021
Chiropraticiens / chiropraticiennes	D022
Autres professionnels / professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	D023
Pharmaciens / pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	D03*
Pharmaciens / pharmaciennes	D031
Diététistes et nutritionnistes	D032
Professionnels / professionnelles en thérapie et en évaluation	D04*
Audiologistes et orthophonistes	D041
Physiothérapeutes	D042
Ergothérapeutes	D043
Autres professionnels / professionnelles en thérapie et en évaluation	D044
Professionnels / professionnelles en sciences infirmières	D11*
Infirmiers / infirmières en chef et superviseurs / superviseuses	D111
Infirmiers diplômés / infirmières diplômées	D112
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	D2* sauf D213
Technologues et techniciens / techniciennes des sciences de la santé	D21* sauf D213
Technologues de laboratoire médical et assistants/assistantes en pathologie	D211
Techniciens / techniciennes de laboratoire médical	D212
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardiovasculaires	D214
Technologues en radiologie	D215
Technologues en échographie	D216
Technologues en cardiologie	D217
Technologues en électroencéphalographie et autres technologues du diagnostic, n.c.a.	D218
Autres technologues et techniciens / techniciennes des sciences de la santé	D219

**Tableau A.2.1 (fin)****Classification des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CTP 1991**

Professions	CTP de 1991
Personnel technique en soins dentaires	D22*
Denturologistes	D221
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	D222
Techniciens / techniciennes dentaires et travailleurs / travailleuses à l'établi dans les laboratoires dentaires	D223
Personnel technique en soins de santé	D23*
Opticiens / opticiennes	D231
Sages-femmes et praticiens/praticiennes de médecines douces	D232
Infirmiers auxiliaires autorisés / infirmières auxiliaires autorisées	D233
Ambulanciers / ambulancières et autre personnel paramédical	D234
Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic	D235
Personnel de soutien des services de santé	D31*
Assistants / assistantes dentaires	D311
Aides et auxiliaires médicaux / auxiliaires médicales	D312
Autres aides et assistants / assistantes de soutien des services de santé	D313
<b>Certaines professions liées à la santé<sup>2</sup></b>	<b>A321, B213, B214, C163, E021, E022</b>
Directeurs / directrices des soins de santé	A321
Secrétaires médicaux / secrétaires médicales	B213
Rapporteurs / rapporteuses et audiotypistes médicaux / audiotypistes médicales	B214
Inspecteurs / inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	C163
Psychologues	E021
Travailleurs sociaux / travailleuses sociales	E022
<b>Toutes les autres professions<sup>2,3</sup></b>	<b>Tous les codes non inclus ci-dessus</b>

1. Sauf les vétérinaires et les technologues en santé animale.
2. N'est pas une catégorie de la Classification type des professions (CTP).
3. Inclut les vétérinaires et les technologues en santé animale.

Pour de plus amples renseignements sur la CTP de 1991, consulter le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca). Cliquer sur le bouton **Français**, puis sur le lien **Définitions, sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, puis cliquer sur le lien **Professions** à la rubrique Classifications types. Cliquer sur le lien **CTP 1991** à la rubrique Classifications, puis cliquer sur le lien **CTP 1991**.

**Tableau A.2.2****Classification des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CNP-S 2001**

Professions	CNP-S 2001
<b>Toutes les professions</b>	Tous les codes
<b>Secteur de la santé<sup>1</sup></b>	D* sauf D014 et D213
Médecins et dentistes <sup>2</sup>	D011, D012, D013
Médecins	D011, D012
Médecins spécialistes	D011
Omnipraticiens / omnipraticiennes et médecins en médecine familiale	D012
Dentistes	D013
Optométristes, chiropraticiens / chiropraticiennes et autres professionnels / professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	D02*
Optométristes	D021
Chiropraticiens / chiropraticiennes	D022
Autres professionnels / professionnelles en diagnostic et en traitement de la santé	D023
Pharmaciens / pharmaciennes, diététistes et nutritionnistes	D03*
Pharmaciens / pharmaciennes	D031
Diététistes et nutritionnistes	D032



**Tableau A.2.2 (fin)****Classification des professions dans le secteur de la santé et professions connexes selon la CNP-S 2001**

Professions	CNP-S 2001
Professionnels / professionnelles en thérapie et en évaluation	D04*
Audiologistes et orthophonistes	D041
Physiothérapeutes	D042
Ergothérapeutes	D043
Autres professionnels / professionnelles en thérapie et en évaluation	D044
Professionnels / professionnelles en sciences infirmières	D11*
Infirmiers / infirmières en chef et superviseurs / superviseuses	D111
Infirmiers autorisés / infirmières autorisées	D112
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé <sup>3</sup>	D2* sauf D213
Technologues et techniciens / techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires) <sup>3</sup>	D21* sauf D213
Technologues médicaux / technologues médicales et assistants / assistantes en anatomopathologie	D211
Techniciens / techniciennes de laboratoire médical	D212
Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardio-vasculaires et technologues cardio-pulmonaires	D214
Technologues en radiation médicale	D215
Technologues en échographie	D216
Technologues en cardiologie	D217
Technologues en électroencéphalographie et autres technologues du diagnostic, n.c.a.	D218
Autres technologues et techniciens / techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires)	D219
Personnel technique en soins dentaires	D22*
Denturologistes	D221
Hygiénistes et thérapeutes dentaires	D222
Technologues et techniciens / techniciennes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires	D223
Personnel technique en soins de santé (sauf soins dentaires)	D23*
Opticiens / opticiennes d'ordonnances	D231
Sages-femmes et praticiens / praticiennes des médecines douces	D232
Infirmiers auxiliaires / infirmières auxiliaires	D233
Ambulanciers / ambulancières et autre personnel paramédical	D234
Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic	D235
Personnel de soutien des services de santé	D31*
Assistants / assistantes dentaires	D311
Aides-Infirmiers / aides-infirmières, aides-soignants / aides-soignantes et préposés / préposées aux bénéficiaires	D312
Autre personnel de soutien des services de santé	D313
<b>Certaines professions liées à la santé<sup>2</sup></b>	A321, B213, B214, C163, E021, E022
Directeurs / directrices des soins de santé	A321
Secrétaires médicaux / secrétaires médicales	B213
Rapporteurs / rapporteuses judiciaires et transcripteurs médicaux / transcriptrices médicales	B214
Inspecteurs / inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	C163
Psychologues	E021
Travailleurs sociaux / travailleuses sociales	E022
<b>Toutes les autres professions<sup>2,4</sup></b>	Tous les codes non inclus ci-dessus

1. Sauf les vétérinaires et les technologues et techniciens / techniciennes en santé animale.
2. N'est pas une catégorie de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNPS).
3. Sauf les technologues et techniciens / techniciennes en santé animale.
4. Inclut les vétérinaires et les technologues et techniciens / techniciennes en santé animale.

Pour de plus amples renseignements sur la CNP-S 2001, consulter le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca). Cliquer sur le bouton **Français**, puis sur le lien **Définitions, sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, puis cliquer sur le lien **Professions** à la rubrique Classifications types. Cliquer sur le lien **CNP-S 2001** à la rubrique Classifications, puis cliquer sur le lien **CNP-S 2001**.



## Annexe 3

### Classification des programmes d'enseignement

La classification utilisée actuellement à Statistique Canada pour classer les programmes d'enseignement selon le domaine d'études est la Classification des programmes d'enseignement (CIP), Canada, 2000.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des spécifications utilisées aux fins de l'analyse des programmes d'études en santé et d'études connexes dans le présent rapport. Note : À la section 4, à l'exception de physiothérapie / physiothérapeute (classe de la CPE 51.2308) et d'ergothérapie / ergothérapeute (classe de la CPE 51.2306), le type de programme est défini selon le niveau à deux ou à quatre chiffres de la CPE. Lorsque les catégories représentent des codes de la CPE regroupés, les spécifications applicables à la section 4 et à la section 5 sont indiquées.

**Tableau A.3.1**

#### Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Tous les programmes	Toutes les classes de la CPE
Programmes d'études en santé <sup>1</sup>	Section 5 : toutes les classes de la CPE commençant par 51 et 60, sauf les classes 51.1104, 51.0808 et celles commençant par 51.24, 51.25 et 60.03; section 4 : toutes les classes de la CPE commençant par 51 et 60, sauf celles commençant par 51.24, 51.25 et 60.03.
Services de santé / services paramédicaux / sciences de la santé (général)	51.00
Chiropratique	51.01
Troubles de la communication – sciences et services	51.02
Troubles de la communication (général)	51.0201
Audiologie / audiologiste et sciences de l'ouïe	51.0202
Orthophonie / orthophoniste	51.0203
Audiologie / audiologiste et orthophonie / orthophoniste	51.0204
Troubles de la communication – sciences et services (autres)	51.0299
Dentisterie	51.04
Programme de cycle supérieur en dentisterie	51.05
Sciences dentaires cliniques (général)	51.0501
Dentisterie générale avancée	51.0502
Biologie buccale et pathologie buccale	51.0503
Santé dentaire publique et éducation	51.0504
Matériaux dentaires	51.0505
Endodontie	51.0506
Chirurgie buccale / maxillo-faciale	51.0507
Orthodontie	51.0508
Dentisterie infantile / pédodontie	51.0509
Périodontie / parodontologie	51.0510
Prothésodontologie / dentisterie prothétique	51.0511
Programme de cycle supérieur en dentisterie (autres)	51.0599

Tableau A.3.1 (suite)

## Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Services dentaires de soutien et professions connexes	51.06
Assistance / assistant dentaire	51.0601
Hygiène / hygiéniste dentaire	51.0602
Technicien / technologue de laboratoire dentaire	51.0603
Services dentaires et professions connexes (autres)	51.0699
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale	51.07
Administration / gestion de services de santé	51.0701
Administration / gestion d'hôpitaux et d'établissements de santé	51.0702
Unité de soins – coordonnateur / commis	51.0703
Unité de soins – directeur / surveillant	51.0704
Gestion de cabinet médical	51.0705
Archives médicales – responsable	51.0706
Archives médicales – technologue / technicien	51.0707
Transcription médicale	51.0708
Applications médicales – technicien en informatique / informaticien	51.0709
Aide de bureau dans un service médical	51.0710
Gestionnaire de services médicaux / de santé et assistant / spécialiste clinique	51.0711
Préposé à l'accueil / réceptionniste médical	51.0712
Assurance médicale – codage des données	51.0713
Assurance médicale – facturation des services médicaux	51.0714
Assurance médicale – examinateur des réclamations	51.0715
Adjoint administratif médical et secrétaire médical	51.0716
Services du personnel médical – technologue / technicien	51.0717
Services d'administration / de gestion sanitaire et médicale (autres)	51.0799
Services médicaux ou sanitaires de soutien <sup>2</sup>	Section 5 : toutes les classes de la CPE commençant par 51.08 sauf la classe 51.0808; section 4 : la classe CPE 51.08.
Assistant clinique / médical	51.0801
Assistant de laboratoire médical / clinique	51.0802
Auxiliaire en ergothérapie	51.0803
Technicien en pharmacie / aide pharmacien	51.0805
Assistant en physiothérapie	51.0806
Aide anesthésiste	51.0809
Préposé aux soins d'urgence (services ambulanciers)	51.0810
Assistant en pathologie	51.0811
Technicien en inhalothérapie / aide-inhalothérapeute	51.0812
Aide chiropraticien / préposé aux soins chiropratiques	51.0813
Services médicaux ou sanitaires de soutien (autres)	51.0899
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de santé	51.09
Technologue en soins cardiovasculaires	51.0901
Technologue / technicien en électrocardiographie	51.0902
Technologue en électroencéphalographie ou en électro-neuro-diagnostic	51.0903
Technologue / technicien en soins médicaux d'urgence (services paramédicaux)	51.0904
Technologue en médecine nucléaire	51.0905
Technologue en perfusion / perfusionniste	51.0906
Technologue en radiologie médicale / radiothérapeute	51.0907
Inhalothérapie / inhalothérapeute	51.0908
Technologue de salle d'opération	51.0909
Écographie / échographiste / technicien en ultrasonographie	51.0910
Radiologie / radiographe / technologue en radiographie	51.0911
Adjoint médical	51.0912
Entraînement / entraîneur d'athlètes	51.0913
Thérapie génique	51.0914
Technologue en soins cardio-respiratoires	51.0915
Technicien en radioprotection	51.0916
Services de diagnostic, d'intervention et de traitement connexes au domaine de la santé (autres)	51.0999
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	51.10
Banques de sang – technologue	51.1001
Technologue / spécialiste en cytologie	51.1002
Technologue / technicien en hématologie	51.1003
Technicien de laboratoire médical / clinique	51.1004

Tableau A.3.1 (suite)

## Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Technicien de laboratoire médical / clinique	51.1005
Technicien de laboratoire d'ophtalmologie	51.1006
Technologue en histologie / histotechnologie	51.1007
Technicien en histologie	51.1008
Phlébotomie / phlébotomiste	51.1009
Cytogénétique / cytogénéticien	51.1010
Technologue / technicien en dialyse	51.1011
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes (autres)	51.1099
Programmes préparatoires aux études en médecine ou en sciences de la santé <sup>3</sup>	Section 5 : toutes les classes de la CPE commençant par 51.11 sauf la classe 51.1104; section 4 : la classe CPE 51.11.
Programme préparatoire aux études en dentisterie	51.1101
Programme préparatoire aux études en médecine	51.1102
Programme préparatoire aux études en pharmacie	51.1103
Programme préparatoire aux études en soins infirmiers	51.1105
Programme préparatoire aux études en médecine ou en sciences de la santé (autres)	51.1199
Médecine	51.12
Scientifique médical	51.14
Services en santé mentale et sociale et professions connexes	51.15
Toxicomanie / counseling en toxicomanie	51.1501
Services psychiatriques / services de soins en santé mentale technicien	51.1502
Travail social médical / clinique	51.1503
Services de santé communautaires – agent de liaison / conseiller	51.1504
Counseling matrimonial / thérapie familiale	51.1505
Pastorale clinique	51.1506
Psychanalyse et psychothérapie	51.1507
Counseling en santé mentale	51.1508
Counseling en génétique	51.1509
Services en santé mentale et sociale et professions connexes (autres)	51.1599
Sciences infirmières	51.16
Sciences infirmières / infirmier autorisé	51.1601
Sciences infirmières – administration	51.1602
Sciences infirmières / infirmier – santé des adultes	51.1603
Sciences infirmières – anesthésie	51.1604
Soins infirmiers familiaux / infirmier praticien	51.1605
Sciences infirmières – soins donnés aux mères, aux enfants et aux nouveau-nés	51.1606
Sciences infirmières – infirmière sage-femme	51.1607
Sciences infirmières	51.1608
Sciences infirmières – pédiatrie	51.1609
Sciences infirmières – psychiatrie / santé mentale	51.1610
Sciences infirmières – santé publique et santé communautaire	51.1611
Sciences infirmières – salles d'opération et chirurgie	51.1612
Infirmier auxiliaire	51.1613
Assistant / aide aux soins infirmiers	51.1614
Infirmier clinicien spécialisé	51.1616
Soins infirmiers en soins intensifs	51.1617
Sciences infirmières – santé du travail et hygiène du milieu	51.1618
Sciences infirmières (autres)	51.1699
Optométrie	51.17
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes	51.18
Optique / opticien d'ordonnance	51.1801
Technicien / assistant en optométrie	51.1802
Technicien en ophtalmologie	51.1803
Orthoptique (orthoptiste)	51.1804
Services ophtalmologiques et optométriques et professions connexes (autres)	51.1899
Ostéopathie	51.19

**Tableau A.3.1 (suite)****Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000**

Programme	CPE 2000
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration	51.20
Pharmacie	51.2001
Pharmacie – administration, politique et réglementation	51.2002
Conception des produits pharmaceutiques et des médicaments	51.2003
Chimie médicale et pharmaceutique	51.2004
Chimie et pharmacognosie des produits naturels	51.2005
Développement des médicaments à l'échelle clinique et industrielle	51.2006
Pharmacoéconomie	51.2007
Pharmacie clinique, hospitalière et de soins gérés	51.2008
Pharmacie industrielle et physique et sciences des produits de beauté	51.2009
Pharmacie, sciences pharmaceutiques et administration (autres)	51.2099
Podiatrie	51.21
Santé publique	51.22
Santé publique (général)	51.2201
Hygiène du milieu	51.2202
Physique médicale	51.2205
Santé au travail et hygiène industrielle	51.2206
Éducation et promotion en matière de santé publique	51.2207
Santé communautaire et médecine préventive	51.2208
Santé de la mère et de l'enfant	51.2209
Santé publique internationale / santé internationale	51.2210
Administration des services de santé	51.2211
Santé publique (autres)	51.2299
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique	51.23
Art thérapie / art thérapeute	51.2301
Dansothérapie / thérapeute, danse	51.2302
Musicothérapie / musicothérapeute	51.2305
Ergothérapie / ergothérapeute	51.2306
Orthosiste / Prothésiste	51.2307
Physiothérapie / physiothérapeute	51.2308
Loisirs thérapeutiques / ludothérapie	51.2309
Counseling en réadaptation professionnelle /	
conseiller en réadaptation professionnelle	51.2310
Kinésithérapie / kinésithérapeute	51.2311
Technologie d'aide et techniques de la réadaptation	51.2312
Professions dans les domaines de la réadaptation et de la thérapeutique (autres)	51.2399
Aides en soins / préposés aux soins / préposés aux malades	51.26
Aide en soins	51.2601
Aide en hygiène familiale	51.2602
Aide pour l'administration de médicaments	51.2603
Aides en soins / préposés aux soins / préposés aux malades (autres)	51.2699
Illustration et informatique médicales	51.27
Illustration médicale / illustrateur médical	51.2703
Informatique médicale	51.2706
Illustration et informatique médicales (autres)	51.2799
Diététique et nutrition clinique	51.31
Diététique / diététiste	51.3101
Nutrition clinique	51.3102
Technicien en diététique	51.3103
Aide-diététiste	51.3104
Diététique et nutrition cliniques (autres)	51.3199
Bioéthique / éthique médicale	51.32
Médecines douces	51.33
Acupuncture	51.3301
Médecine traditionnelle chinoise / asiatique et herboristerie chinoise	51.3302
Naturopathie	51.3303
Homéopathie / médecine homéopathique	51.3304
Ayurveda (médecine ayurvédique)	51.3305
Médecines douces (autres)	51.3399

Tableau A.3.1 (suite)

## Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Services de soutien dans le domaine des médecines douces	51.34
Sage-femme	51.3401
Services de soutien dans le domaine des médecines douces (autres)	51.3499
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes	51.35
Massage thérapeutique / massothérapie	51.3501
Thérapie corporelle asiatique	51.3502
Thérapie corporelle somatique	51.3503
Thérapies corporelles somatiques et services thérapeutiques connexes (autres)	51.3599
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles	51.36
Thérapie par le mouvement	51.3601
Formation des instructeurs de yoga / thérapie par le yoga	51.3602
Hypnothérapie / hypnothérapeute	51.3603
Thérapies par le mouvement et thérapies psychocorporelles (autres)	51.3699
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie	51.37
Aromathérapie	51.3701
Herboristerie / herboriste	51.3702
Thérapie par la polarité	51.3703
Reiki	51.3704
Thérapies fondées sur l'énergie et la biologie (autres)	51.3799
Professions dans le domaine de la santé et sciences connexes (autres)	51.99
Programmes de résidence en médecine dentaire	60.01
Spécialité en chirurgie dentaire / buccale, programmes de résidence	60.0101
Spécialité en santé dentaire publique, programmes de résidence	60.0102
Spécialité en endodontique, programmes de résidence	60.0103
Spécialité en pathologie buccale, programmes de résidence	60.0104
Spécialité en orthodontie, programmes de résidence	60.0105
Spécialité en pédodontie, programmes de résidence	60.0106
Spécialité en périodontie, programmes de résidence	60.0107
Spécialité en dentisterie prothétique, programmes de résidence	60.0108
Programmes de résidence en médecine dentaire (autres)	60.0199
Programmes de résidence en médecine	60.02
Médecine aérospatiale, programmes de résidence	60.0201
Allergies et immunologie, programmes de résidence	60.0202
Anesthésiologie, programmes de résidence	60.0203
Banque de sang, programmes de résidence	60.0204
Cardiologie, programmes de résidence	60.0205
Chimio-pathologie, programmes de résidence	60.0206
Pédonorologie, programmes de résidence	60.0207
Pédopsychiatrie, programmes de résidence	60.0208
Chirurgie colo-rectale, programmes de résidence	60.0209
Anesthésiologie en service de soins intensifs, programmes de résidence	60.0210
Médecine en service de soins intensifs, programmes de résidence	60.0211
Chirurgie en service de soins intensifs, programmes de résidence	60.0212
Dermatologie, programmes de résidence	60.0213
Dermatopathologie, programmes de résidence	60.0214
Radiodiagnostic, programmes de résidence	60.0215
Médecine d'urgence, programmes de résidence	60.0216
Endocrinologie et métabolisme, programmes de résidence	60.0217
Médecine de famille, programmes de résidence	60.0218
Médecine légale, programmes de résidence	60.0219
Gastro-entérologie, programmes de résidence	60.0220
Chirurgie générale, programmes de résidence	60.0221
Gériatrie, programmes de résidence	60.0222
Chirurgie de la main, programmes de résidence	60.0223
Hématologie, programmes de résidence	60.0224
Pathologie hématologique, programmes de résidence	60.0225
Immunopathologie, programmes de résidence	60.0226
Infectiologie, programmes de résidence	60.0227
Médecine interne, programmes de résidence	60.0228
Médecine de laboratoire, programmes de résidence	60.0229
Oncologie musculo-squelettique, programmes de résidence	60.0230

**Tableau A.3.1 (suite)****Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000**

Programme	CPE 2000
Médecine néonatale-périnatale, programmes de résidence	60.0231
Néphrologie, programmes de résidence	60.0232
Neurochirurgie, programmes de résidence	60.0233
Neurologie, programmes de résidence	60.0234
Neuropathologie, programmes de résidence	60.0235
Médecine nucléaire, programmes de résidence	60.0236
Radiologie nucléaire, programmes de résidence	60.0237
Obstétrique et gynécologie, programmes de résidence	60.0238
Médecine du travail, programmes de résidence	60.0239
Oncologie, programmes de résidence	60.0240
Ophtalmologie, programmes de résidence	60.0241
Orthopédie, chirurgie orthopédique, programmes de résidence	60.0242
Oto-rhino-laryngologie, programmes de résidence	60.0243
Pathologie, programmes de résidence	60.0244
Cardiologie infantile, programmes de résidence	60.0245
Endocrinologie infantile, programmes de résidence	60.0246
Onco-hématologie infantile, programmes de résidence	60.0247
Néphrologie infantile, programmes de résidence	60.0248
Orthopédie infantile, programmes de résidence	60.0249
Chirurgie infantile, programmes de résidence	60.0250
Pédiatrie, programmes de résidence	60.0251
Médecine physique et réadaptation, programmes de résidence	60.0252
Chirurgie plastique, programmes de résidence	60.0253
Médecine préventive, programmes de résidence	60.0254
Psychiatrie, programmes de résidence	60.0255
Médecine de santé publique, programmes de résidence	60.0256
Pneumopathie, programmes de résidence	60.0257
Oncoradiologie, programmes de résidence	60.0258
Pathologie radio-isotopique, programmes de résidence	60.0259
Rhumatologie, programmes de résidence	60.0260
Médecine sportive, programmes de résidence	60.0261
Chirurgie thoracique, programmes de résidence	60.0262
Urologie, programmes de résidence	60.0263
Chirurgie vasculaire, programmes de résidence	60.0264
Orthopédie reconstructive chez l'adulte (chirurgie orthopédique), programmes de résidence	60.0265
Neurologie infantile, programmes de résidence	60.0266
Cytopathologie, programmes de résidence	60.0267
Gériatrie (médecine interne), programmes de résidence	60.0268
Urologie infantile, programmes de résidence	60.0269
Médecine physique et réadaptation / psychiatrie, programmes de résidence	60.0270
Chirurgie orthopédique de la colonne vertébrale, programmes de résidence	60.0271
Programmes de résidence en médecine (autres)	60.0299

**Certains programmes d'études liées à la santé**

Section 5 : toutes les classes de la CPE commençant par 42, toutes les classes de la CPE commençant par 44.07, la classe CPE 26.1309 et toutes les classes de la CPE commençant par 31.05; section 4 : même que ci -dessus, sauf la classe CPE 26.1309.

Tableau 3.1 (fin)

## Classification des programmes d'études en santé et d'études connexes selon la CPE 2000

Programme	CPE 2000
Psychologie	42
Psychologie clinique	42.02
Psychologie du counseling	42.06
Psychologie clinique de l'enfant	42.20
Psychologie de la santé	42.23
Travail social	44.07
Épidémiologie	26.1309
Santé et éducation physique / conditionnement physique	31.05
<b>Tous les autres programmes<sup>4</sup></b>	Toutes les classes de la CPE n'entrant pas dans les « programmes d'études en santé » ou dans « certains programmes d'études en santé »

1. À la section 5, les programmes d'études vétérinaires aux niveaux à quatre à six chiffres de la CPE sont exclus. À la section 4, les programmes d'études vétérinaires au niveau à quatre chiffres sont exclus.
2. À la section 5, technologie / technicien vétérinaire / en santé animale et assistant vétérinaire sont exclus. Il n'y a pas d'exclusions à la section 4.
3. À la section 5, les programmes d'études préalables aux études en médecine vétérinaire sont exclus. Il n'y a pas d'exclusions à la section 4.
4. À la section 5, les programmes d'études vétérinaires sont inclus mais tous les programmes d'études en santé, psychologie, travail social, épidémiologie et santé et éducation physique / conditionnement physique sont exclus. À la section 4, les programmes d'études vétérinaires sont inclus mais tous les programmes d'études en santé, psychologie, travail social et santé et éducation physique / conditionnement physique sont exclus.

Pour une description détaillée des programmes ci-dessus, visitez le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca). Cliquez sur le bouton **Français**, puis sur le lien **Définitions, sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, puis sur le lien **Programmes d'enseignement** à la rubrique Classifications types. Cliquez sur le lien **CPE Canada 2000** à la rubrique Classifications, cliquez sur **Classification**, puis cliquez sur **51. Professions dans le domaine de la santé et sciences cliniques connexes** au chapitre I – Programmes de formation universitaire et professionnelle ou sur **60. Programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire** au chapitre II – Programmes de résidence en médecine, en médecine dentaire et en médecine vétérinaire.

## Annexe 4

### Classification des principales matières enseignées

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des spécifications utilisées pour la classification des principales matières enseignées dans le présent rapport.

**Tableau A.4.1**  
**Classification des principales matières enseignées liées au secteur de la santé**

Catégorie	Titre du cours
Art dentaire	Art dentaire (programme professionnel) Spécialités en art dentaire
Sciences médicales	Médecine (programme professionnel) Anatomie Biochimie Biophysique Embryologie Endocrinologie Génétique Histologie Neurophysiologie Pharmacologie Physiologie Autres sciences fondamentales en médecine
Programmes de résidence en spécialités médicales et chirurgicales	Spécialités médicales Spécialités en chirurgie
Sciences paracliniques	Immunologie Microbiologie Pathologie Autres sciences paracliniques
Sciences infirmières	Sciences infirmières
Optométrie	Optométrie
Pharmacie	Pharmacie
Epidémiologie et santé publique	Epidémiologie et santé publique
Ergothérapie	Ergothérapie
Réhabilitation	Rééducation de troubles de l'audition et de la parole Réhabilitation, autre
Physiothérapie	Physiothérapie
Administration de la santé	Administration de la santé
Psychologie	Psychologie
Sciences de laboratoire médical / clinique et professions connexes	Technologies médicales
Toutes les autres matières en santé	Autres professions et occupations de la santé Professions de la santé, n.a.c.



Pour une description détaillée des principales matières enseignées figurant ci-dessus, visitez le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca). Cliquez sur le bouton **Français**, puis sur le lien **Définitions, Sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, cliquez sur le lien **Liste alphabétique** à la rubrique Enquêtes et programmes statistiques, puis cliquez sur **3161 : Système d'information sur le personnel d'enseignement dans les universités et les collèges – Personnel à temps partiel**. Cliquez sur le lien **Documentation complémentaire** à la rubrique Source des données, puis cliquez sur le lien **Personnel enseignant à temps partiel dans les universités : Manuel des éléments d'information du personnel (en format PDF)** et consultez l'**Élément n° 13 – Principale matière enseignée** aux pages 28 à 50.

## Annexe 5

### Système de classification des industries de l'Amérique du Nord

Pour organiser les données économiques par industrie, Statistique Canada utilise le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Mis au point en 1997 par les trois partenaires commerciaux signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le SCIAN constitue un cadre statistique commun qui facilite l'analyse des trois économies nationales. Il a été mis à jour en 2002. La prochaine mise à jour est prévue pour 2007.

#### Définition d'industrie

Une **industrie** est un groupe d'entités de production qui utilisent des processus de production semblables pour créer des biens et des services. Ces entités peuvent prendre la forme de sociétés, de mines, d'usines, d'entreprises non constituées en société, etc. Certaines entités juridiques, comme les sociétés multinationales, peuvent produire un si vaste éventail de produits différents qu'elles ne permettent pas de définir les industries en vue de produire des statistiques de la production. Néanmoins, la plupart des organisations complexes sont constituées de petites unités internes, généralement situées en un seul endroit, dont la production est relativement homogène et dont les processus et la technologie de production sont relativement semblables. Ces unités peuvent former la base d'un système de classification.

Dans la statistique des entreprises, l'établissement remplit cette fonction. Même si les établissements peuvent exercer diverses activités, ces dernières ont généralement une portée limitée, et une activité unique a tendance à dominer. L'activité à laquelle est associée la plus grande valeur ajoutée (soit la valeur des extrants moins le coût des intrants) est considérée comme l'« activité principale » de l'établissement, et l'établissement est rangé dans la classe correspondant à cette activité principale.

Il convient de souligner que le groupe d'établissements qui constitue une industrie peut varier au fil des ans en raison de la création de nouveaux établissements, de la fermeture d'établissements ou simplement d'une modification des processus de production. Statistique Canada examine périodiquement la classification des établissements par rapport aux industries. Une industrie donnée peut produire des biens qui ne sont pas considérés comme son produit principal. Il s'agit alors d'une activité secondaire. De même, certains produits principaux de cette industrie peuvent aussi être fabriqués par d'autres industries. Tel qu'il est défini par le SCIAN 2002, le secteur des services d'enseignement comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser de l'enseignement et de la formation dans une grande variété de matières. Cet enseignement et cette formation sont dispensés par des établissements spécialisés tels que des écoles, des collèges, des universités et des centres de formation. Il peut s'agir d'établissements privés, avec ou sans but lucratif, ou d'établissements publics.

La structure de SCIAN prend la forme d'une liste hiérarchique de toutes les activités économiques du pays. Le système de numérotation adopté par le SCIAN comprend cinq niveaux et utilise un codage numérique à six chiffres. Les deux

premiers chiffres désignent le secteur, le troisième représente le sous-secteur, le quatrième correspond au groupe, et le cinquième désigne la classe. Le sixième chiffre sert à représenter les classes nationales propres à chaque pays. Le SCIAN 2002 couvre les activités économiques de 20 secteurs et de 929 classes canadiennes.

Voici une version abrégée du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale dans le SCIAN.

**Tableau A.5.1**

**Classification du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale selon le SCIAN 2002**

Industrie	SCIAN 2002
<b>Soins de santé et assistance sociale</b>	<b>62</b>
<b>Services de soins ambulatoires</b>	<b>621</b>
Cabinets de médecins	6211
Cabinets de médecins	62111
Cabinets de médecins	621110
Cabinets de dentistes	6212
Cabinets de dentistes	62121
Cabinets de dentistes	621210
Cabinets d'autres praticiens	6213
Cabinets de chiropraticiens	62131
Cabinets de chiropraticiens	621310
Cabinets d'optométristes	62132
Cabinets d'optométristes	621320
Cabinets de praticiens en santé mentale (sauf les médecins)	62133
Cabinets de praticiens en santé mentale (sauf les médecins)	621330
Cabinets de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes et d'audiologistes	62134
Cabinets de physiothérapeutes, d'ergothérapeutes, d'orthophonistes et d'audiologistes	621340
Cabinets de tous les autres praticiens	62139
Cabinets de tous les autres praticiens	621390
Cabinets de soins ambulatoires	6214
Centres de planification familiale	62141
Centres de planification familiale	621410
Centres de soins ambulatoires pour personnes atteintes de troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie	62142
Centres de soins ambulatoires pour personnes atteintes de troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie	621420
Autres centres de soins ambulatoires	62149
Centres communautaires de soins de santé	621494
Tous les autres centres de soins ambulatoires	621499
Laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques	6215
Laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques	62151
Laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques	621510
Services de soins de santé à domicile	6216
Services de soins de santé à domicile	62161
Autres services de soins ambulatoires	621610
Autres services de soins ambulatoires	6219
Services d'ambulance	62191
Services d'ambulance (sauf les services d'ambulance aérienne)	621911
Services d'ambulance aérienne	621912
Tous les autres services de soins ambulatoires	62199
Tous les autres services de soins ambulatoires	621990
<b>Hôpitaux</b>	<b>622</b>
Hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux	6221
Hôpitaux généraux et hôpitaux de soins chirurgicaux	62211
Hôpitaux généraux (sauf pédiatriques)	622111
Hôpitaux pédiatriques	622112
Hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes	6222
Hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes	62221
Hôpitaux psychiatriques et hôpitaux pour alcooliques et toxicomanes	622210
Hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes)	6223
Hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes)	62231
Hôpitaux spécialisés (sauf psychiatriques et pour alcooliques et toxicomanes)	622310

**Tableau A.5.1 (fin)****Classification du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale selon le SCIAN 2002**

Industrie	SCIAN 2002
<b>Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes</b>	<b>623</b>
Établissements de soins infirmiers	6231
Établissements de soins infirmiers	62311
Établissements de soins infirmiers	623110
Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement, de troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie	6232
Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement	62321
Établissements résidentiels pour handicaps liés au développement	623210
Établissements résidentiels pour troubles mentaux, d'alcoolisme et de toxicomanie	62322
Établissements résidentiels pour alcoolisme et de toxicomanie	623221
Maisons pour personnes souffrant de troubles psychiques	623222
Établissements communautaires de soins pour personnes âgées	6233
Établissements communautaires de soins pour personnes âgées	62331
Établissements communautaires de soins pour personnes âgées	623310
Autres établissements de soins pour bénéficiaires internes	6239
Autres établissements de soins pour bénéficiaires internes	62399
Maisons de transition pour femmes	623991
Maisons pour enfants perturbés affectivement	623992
Maisons pour les handicapés physiques ou les personnes ayant une incapacité	623993
Tous les autres établissements de soins pour bénéficiaires internes	623999
<b>Assistance sociale</b>	<b>624</b>
Soins individuels et familiaux	6241
Services à l'enfance et à la jeunesse	62411
Services à l'enfance et à la jeunesse	624110
Services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité	62412
Services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité	624120
Autres services individuels et familiaux	62419
Autres services individuels et familiaux	624190
Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours	6242
Services communautaires d'alimentation	62421
Services communautaires d'alimentation	624210
Services communautaires d'hébergement	62422
Services communautaires d'hébergement	624220
Services d'urgence et autres secours	62423
Services d'urgence et autres secours	624230
Services de réadaptation professionnelle	6243
Services de réadaptation professionnelle	62431
Services de réadaptation professionnelle	624310
Services de garderie	6244
Services de garderie	62441
Services de garderie	624410

Pour plus de renseignements sur le SCIAN 2002, visitez le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca). Cliquez sur le bouton **Français**, cliquez sur le lien **Définitions**, **Sources de données et méthodes** dans le panneau de navigation à gauche, puis cliquez sur le lien **Industrie** sous la rubrique Classifications types. Cliquez sur le lien **SCIAN 2002** à la rubrique Classifications, puis sur **Classification type** et ensuite **62 – Soins de santé et assistance sociale**.

## Annexe 6

### Mise au point sur les sciences infirmières

Les renseignements sur les effectifs étudiants tirés du Système d'information statistique sur la clientèle universitaire (SISCU) et du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) fournis dans le présent rapport ne portent que sur le secteur public universitaire. Ils ne comprennent pas de données sur les programmes de formation continue ou sur les collèges et ne portent pas sur la situation dans les établissements privés d'enseignement postsecondaire (pour de plus amples renseignements, voir la section 4). Par conséquent, ils n'indiquent pas le nombre, la complexité ou la variété des programmes d'études et de formation offerts dans chacune des professions de la santé. En d'autres termes, il y a des personnes qui poursuivent des programmes d'études en santé dans des collèges et des institutions postsecondaires privées qui ne sont pas considérées dans le présent rapport. La présente annexe porte sur les répercussions éventuelles de ces limites en ce qui a trait aux études et à la formation en sciences infirmières.

L'absence de disponibilité de données sur les effectifs et les diplômés des collèges dans les données du SIEP a des conséquences particulières pour le tableau de l'ampleur et de la nature de l'activité dans les programmes de sciences infirmières au Canada. L'Association des infirmières et infirmiers du Canada a adopté une politique consistant à exiger le baccalauréat comme condition d'accès à la profession pour les nouveaux infirmiers / infirmières autorisé(e)s en 1982 et, depuis, les provinces et les territoires remplacent leurs programmes par des programmes menant au baccalauréat et de nombreuses écoles suppriment graduellement les programmes menant à l'obtention d'un diplôme ou offrent des programmes collaboratifs d'études menant à l'obtention d'un baccalauréat. Durant ce processus, un certain nombre de programmes menant à l'obtention d'un diplôme collégial continuent d'être offerts dans tout le pays. Ainsi, la publication de données sur les effectifs étudiants uniquement au niveau universitaire ne reflète pas toute l'ampleur des programmes d'enseignement et de formation en sciences infirmières dans le système postsecondaire. L'absence de disponibilité de données sur les collèges est particulièrement importante pour le Québec et le Manitoba, où un nombre important de programmes menant à un diplôme d'infirmiers/infirmières autorisé(e)s sont offerts<sup>11</sup>. Même si l'Ontario, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest suppriment graduellement les programmes menant à un diplôme d'infirmiers / infirmières autorisé(e)s au niveau collégial, ces provinces et territoires auront encore pendant un certain nombre d'années des infirmiers autorisés et des infirmières autorisées diplômés au niveau collégial.

Dans certaines provinces et territoires, le système collégial continuera de jouer un rôle dans l'éducation et la formation des infirmiers et infirmières grâce à l'établissement de programmes collaboratifs menant à l'obtention d'un grade,

qui sont le mécanisme adopté pour passer des programmes menant à un diplôme à des programmes menant à un grade. « Collaboratif » s'entend d'une relation de collaboration entre une université et un ou plusieurs établissements au niveau collégial aux fins de la prestation des programmes<sup>12</sup>. Selon les modalités de présentation des données entre les partenaires au niveau collégial et de l'université qui offrent des programmes collaboratifs, les renseignements portant sur les années où un élève est inscrit au programme au collège peuvent être pris en compte dans les chiffres sur les effectifs universitaires fournis dans le présent rapport. Bien que ceci n'ait pas encore été confirmé, les données sur les collèges pourraient être disponibles en 2009 dans la base de données du SIEP.

Une autre limite importante des statistiques présentées dans ce rapport sur les effectifs et les diplômés des sciences infirmières au niveau du baccalauréat et d'autres diplômes de premier cycle tient à ce qu'elles ne font pas la distinction entre les programmes d'accès à la profession et les programmes postérieurs à l'obtention du diplôme d'infirmiers / infirmières autorisé(e)s (post-IA). Les programmes post-IA visent à permettre aux personnes qui ont déjà le titre d'infirmier / infirmière autorisé(e) (IA) mais qui n'ont pas un baccalauréat en sciences infirmières et qui souhaitent relever leurs titres scolaires d'obtenir un baccalauréat. Il importe d'œuvrer en vue de pouvoir saisir cette distinction dans les données puisque l'offre de diplômés des programmes post-IA ne représente pas de nouveaux ajouts à l'offre de main-d'œuvre infirmière. En outre, les données présentées dans ce rapport ne saisissent pas d'autres types de programme de formation continue sous forme de programmes menant à un certificat qui fournissent une formation spécialisée venant accroître les compétences d'un infirmier ou d'une infirmière dans un domaine donné, par exemple en oncologie ou en soins infirmiers pédiatriques.

Enfin, la catégorie « Sciences infirmières » comprend les programmes pour infirmiers / infirmières praticien(ne)s et les programmes pour infirmiers / infirmières psychiatriques autorisé(e)s ainsi que d'autres catégories d'infirmier et d'infirmière. Par conséquent, les données sur les sciences infirmières dans le présent rapport ne font pas de différence entre les personnes qui poursuivent des études pour devenir des infirmiers et des infirmières autorisé(e)s et celles inscrites à d'autres types de programmes de sciences infirmières ou de spécialités infirmières.

## Annexe 7

### Distinction entre « entreprise », « compagnie », « établissement » et « emplacement »

L'**entreprise** est une unité autonome pour laquelle un ensemble complet d'états financiers est disponible, qui dirige et contrôle l'affectation des ressources relatives à ses activités et pour laquelle des états financiers et des bilans consolidés sont établis. Pour la plupart des firmes de petite et moyenne tailles, l'entreprise et l'établissement sont identiques. Les firmes importantes et complexes, toutefois, comprennent plusieurs établissements, qui peuvent appartenir à des classes différentes du SCIAN.

La **compagnie** correspond au niveau où l'on peut mesurer les bénéfices d'exploitation, pour lequel on établit des comptes des revenus et des dépenses et des bilans à partir desquels il est possible de calculer les bénéfices d'exploitation et le rendement du capital. Une entreprise peut comprendre une ou plusieurs compagnies.

L'**établissement** correspond au niveau où toutes les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles. L'établissement est l'unité de production la plus homogène pour laquelle la firme tient des documents comptables desquels peuvent être tirées des données sur la valeur brute de la production ainsi que la main-d'œuvre et le capital utilisés dans la production.

Au niveau le plus bas de la structure d'exploitation des firmes se trouvent les unités de production : usines, manufactures, exploitations agricoles, mines, entrepôts, magasins, aéroports, salles de cinémas, par exemple. L'**emplacement** est une unité de production située en un point géographique précis où est menée l'activité économique et pour lequel il est possible d'obtenir, au minimum, des données en matière d'emploi.

## Annexe 8

### Cadre conceptuel de l'Éducation et des ressources humaines en santé

Le **cadre conceptuel de l'Éducation et des ressources humaines en santé** vise à montrer les relations générales entre le système d'éducation et le marché du travail de la santé; il montre les flux génériques des personnes qui fréquentent les établissements d'enseignement pour accéder au marché du travail de la santé. Bon nombre d'activités et de flux détaillés s'inscrivent aussi dans le cadre conceptuel sans être précisés ici. C'est le cas, notamment, des multiples cheminements pour lesquels les études postsecondaires sont le point de départ ou d'arrivée.

Chaque case représente des établissements ou des processus institutionnels génériques : les études postsecondaires en santé, la reconnaissance (et l'évaluation), l'enregistrement et le permis d'exercice et le marché du travail de la santé. Il s'agit d'une représentation conceptuelle. Par exemple, la case « Études postsecondaires » comprend conceptuellement tous les établissements postsecondaires canadiens qui offrent des programmes d'études en santé. Le mouvement des personnes entre les établissements d'enseignement, entre les programmes — qu'il s'agisse de programmes de formation d'appoint, d'accès, collaboratifs, d'accès direct ou d'études supérieures — s'inscrit dans cette case.

Les flux entre les cases (indiqués par un triangle) représentent des mouvements génériques et non des cheminements spécifiques. Par conséquent, le cadre conceptuel illustre de façon générale le passage de l'aspiration à une carrière en santé à la formation, puis à l'obtention d'un diplôme, à l'entrée sur le marché du travail et à la réintégration possible d'un établissement d'enseignement à titre d'étudiant, d'éducateur ou de chercheur.

Afin de mesurer le flux global des personnes au fil des études jusqu'au marché du travail de la santé, il importe de cerner l'influence de tous ces flux (et des fuites que supposent certains d'entre eux) sur l'offre de nouveaux entrants dans les professions de la santé.



## Notes en fin de texte

1. Voir références sur Rabinowiz et coll. 1999, Brooks et coll. 2003, Laven et coll. 2003, Wilkinson et coll. 2003, Rabinowitz et coll. 2001 et Easterbrook et coll. 1999.
2. Au Canada, les immigrants sont classés selon les catégories suivantes : la catégorie économique, la catégorie de la famille, la catégorie des réfugiés et les autres immigrants. La catégorie économique, composée de travailleurs qualifiés qui sont les principaux demandeurs et de leurs conjoints et personnes à charge, représente le groupe le plus nombreux de l'ensemble des nouveaux immigrants.
3. À l'heure actuelle, Statistique Canada ne dispose pas des sources de données voulues pour renseigner sur le processus d'évaluation de l'expérience et des titres de compétence des Canadiens.
4. Les programmes des professions connexes sont ceux qui mènent à des professions connexes au domaine de la santé : physiothérapeutes, inhalothérapeutes, pharmaciens, diététiciens, technologues de laboratoire, technologues de radiation et plus d'une centaine d'autres professionnels hautement spécialisés qui font partie intégrante de la prestation des services de santé.
5. Local Health Integration Network, *Health Human Resources Discussion Paper* (Central LHIN, 2007) [en ligne], consulté à l'automne 2007 <<http://www.centrallhin.on.ca/WorkArea/showcontent.aspx?id=368>>.
6. Accord sur le commerce intérieur, Aperçu de l'Accord sur le commerce intérieur (2007) [en ligne], consulté à l'automne 2007 <<http://www.ait-aci.ca/fr/ait/overview.htm>>.
7. Kirsch, I., Jungeblut, A., Jenkins, L. et Kolstad, A., directeurs de publication (1993). « Adult Literacy in America: A first look at the National Adult Literacy Survey ». National Center for Education Statistics, US Department of Education, Washington, DC. Murray, T.S., Kirsch, I. et Jenkins, L., directeurs de publication (1997). « Adult Literacy in the OECD Countries: Technical Report of the First International Adult Literacy Survey ». National Center for Education Statistics, US Department of Education, Washington, DC. Tuijnman, A. (2001). « Évaluation de la littératie des adultes en Amérique du Nord : étude comparative internationale ». Ottawa, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada.
8. Strucker, J. et Yamamoto, K. (2005). « Component Skills or Reading: Tipping Points and Five Classes of Adult Literacy Learners » (inédit).
9. Il convient de souligner que, en plus des travailleurs dans les professions de la santé, les emplacements dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale peuvent également employer des personnes autres que celles liées à la santé et que les statistiques relatives aux emplacements reflètent ce fait.
10. Emplacements qui ont lancé de nouveaux produits, services ou procédés ou qui les ont améliorés entre le 1er avril 2002 et le 31 mars 2003.
11. Le compte rendu des transitions aux politiques et programmes dans le domaine des sciences infirmières au Canada est tiré de « L'Enquête nationale de 2004-2005 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières Méthodologie de l'enquête » consulté dans le site Web de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada le 2 octobre 2006 et des communications électroniques avec l'Association (courriel de Lisa Little du 30 août 2006 à Robert Shearer, Santé Canada).
12. « L'Enquête nationale de 2004-2005 sur les effectifs étudiants et professoraux des écoles canadiennes de sciences infirmières – Méthodologie de l'enquête » précise ceci : « L'étendue et le type de la collaboration qui existe entre l'université et ses partenaires varient considérablement. À une extrémité du spectre, l'université peut être chargée seulement de garantir que le cursus satisfait aux normes des grades universitaires, et le collège peut offrir le programme au complet dans ses établissements. À l'autre extrémité, l'université peut participer plus activement, non seulement en approuvant les normes d'études, mais aussi en offrant des parties importantes du programme sur ces campus. »

# Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

## Documents de recherche

### Index cumulatif

La **Division de la Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *La culture en perspective* (87-004-XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=87-004-X>).

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont aussi publiés dans *Questions d'éducation* (81-004XIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=81-004-X>) et dans la série *Direction des études analytiques – Documents de recherche* (11F0019MIF, gratuit, <http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11F0019M>).

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

### Documents de recherche

81-595-M N° 001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-M N° 002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales
81-595-M N° 003	Trouver sa voie : profil des jeunes diplômés canadiens
81-595-M N° 004	Étudier, travailler et décrocher : Relation entre le travail pendant les études secondaires et le décrochage scolaire
81-595-M N° 005	Établir le lien entre les évaluations provinciales des élèves et les évaluations nationales et internationales
81-595-M N° 006	Qui poursuit des études postsecondaires et à quel moment : Parcours choisis par les jeunes de 20 ans
81-595-M N° 007	Accès, persévérance et financement : Premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)
81-595-M N° 008	L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada
81-595-M N° 009	Enjeux liés au contenu de l'Enquête canadienne sur l'éducation et sur la formation des adultes
81-595-M N° 010	Planification et préparation : premiers résultats de l'Enquête sur les approches en matière de planification des études (EAPE) de 2002
81-595-M N° 011	Un nouveau regard sur l'enseignement postsecondaire au Canada : Document de travail
81-595-M N° 012	Variation des niveaux de littératie entre les provinces canadiennes : Constatations tirées du PISA de l'OCDE
81-595-M N° 013	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2001-2002 : Rapport final
81-595-M N° 014	À l'école secondaire ou non : Premiers résultats du deuxième cycle de l'Enquête auprès des jeunes en transition, 2002
81-595-M N° 015	Travail et formation : Premiers résultats de l'EEFA de 2003
81-595-M N° 016	Promotion de 2000 : profil des diplômés du postsecondaire et endettement des étudiants
81-595-M N° 017	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles élémentaires et secondaires au Canada : Premiers résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

81-595-M N° 018	Aperçu des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 20 à 22 ans
81-595-M N° 019	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004
81-595-M N° 020	Estimations du commerce de biens de la culture : Méthodologie et notes techniques
81-595-M N° 021	Cadre canadien pour les statistiques culturelles
81-595-M N° 022	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1996-1997 à 2002-2003
81-595-M N° 023	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-M N° 024	Contribution économique du secteur culturel en Ontario
81-595-M N° 025	Contribution économique de la culture au Canada – une perspective provinciale
81-595-M N° 026	Qui poursuit des études postsecondaires, qui les abandonne et pourquoi : Résultats provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-M N° 027	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2002-2003 : Rapport final
81-595-M N° 028	Bibliothèques scolaires et enseignants-bibliothécaires au Canada : résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles de 2003-2004
81-595-M N° 029	Les diplômés manitobains du postsecondaire de la promotion de 2000 : quels résultats obtiennent-ils?
81-595-M N° 030	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : Rapport préliminaire
81-595-M N° 031	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2003-2004 : Rapport final
81-595-M N° 032	Enquête auprès des titulaires d'un doctorat : profil des diplômés récents
81-595-M N° 033	Le secteur des services d'enseignement au Canada
81-595-M N° 034	Connectivité et intégration des TIC dans les écoles des Premières nations : Résultats de l'Enquête sur les technologies de l'information et des communications dans les écoles, 2003-2004
81-595-M N° 035	Apprentis inscrits : Une classe 10 ans plus tard

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

### Documents de recherche

81-595-M N° 036	Participation aux études postsecondaires : Résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
81-595-M N° 037	Contribution économique de la culture au Canada
81-595-M N° 038	Profil d'industries culturelles sélectionnées de l'Ontario
81-595-M N° 039	Facteurs influant sur le remboursement des prêts aux étudiants
81-595-M N° 040	Guide d'utilisation des données du commerce des biens de la culture
81-595-M N° 041	Éducation et ressources humaines en santé : aperçu des besoins en information
81-595-M N° 042	Comment les étudiants du niveau postsecondaire financent leurs études : Résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires
81-595-M N° 043	Liens entre les résultats éducationnels à l'âge de 19 ans la capacité en lecture à l'âge de 15 ans
81-595-M N° 044	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1997-1998 à 2003-2004
81-595-M N° 045	Suivi des cheminements liés aux études et au marché du travail des jeunes Canadiens de 18 à 20 ans – Résultats du 3 <sup>ème</sup> cycle de l'EJET
81-595-M N° 046	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005/2006 : rapport préliminaire
81-595-M N° 047	Aide au remboursement des prêts étudiants du Canada : Les gens qui se prévalent du programme d'exemption d'intérêts et ceux qui ne l'utilisent pas
81-595-M N° 048	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2004-2005 : rapport final
81-595-M N° 049	Éducation des travailleurs de la santé : Un portrait statistique
81-595-M N° 050	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1998-1999 à 2004-2005
81-595-M N° 051	L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain
81-595-M N° 052	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2006-2007 : rapport préliminaire
81-595-M N° 053	Vers une géographie de la culture : l'écart entre l'urbain et le rural en matière de professions culturelles

**Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.**

**Documents de recherche**

81-595-M N° 054	Chemineurs des jeunes Canadiens des études au marché du travail : résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition
81-595-M N° 055	Décrocheurs du secondaire retournant à l'école
81-595-M N° 056	Commerce des services culturels Guide des concepts et des méthodes
81-595-M N° 057	Résultats de scolarisation à l'âge de 19 ans selon le sexe et le revenu parental : un premier regard sur les différences provinciales
81-595-M N° 058	Tendances des effectifs étudiants au postsecondaire jusqu'en 2031 : trois scénarios
81-595-M N° 059	Participation aux études postsecondaires : diplômés, persévérants et décrocheurs, résultats de l'EJET, 4 <sup>e</sup> cycle
81-595-M N° 060	La participation sportive au Canada, 2005
81-595-M N° 061	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2005-2006 : rapport final
81-595-M N° 062	Traitements et échelles de traitement du personnel enseignant à temps plein dans les universités canadiennes, 2007-2008 : rapport préliminaire
81-595-M N° 063	Apprentis inscrits : la cohorte de 1993, une décennie plus tard, comparaisons avec la cohorte de 1992
81-595-M N° 064	L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90
81-595-M N° 065	Les diplômés du doctorat au Canada : Résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, 2004-2005
81-595-M N° 066	Comprendre la consommation de produits et services de la culture au Canada
81-595-M N° 067	Indicateurs sommaires des écoles publiques pour les provinces et les territoires, 1999-2000 à 2005-2006
81-595-M N° 068	Éducation des travailleurs de la santé : Résultats provinciaux